

COMPTES
RENDUS

GRAND ANGLE

Rapport d'orientations budgétaires 2024

Solidité financière et dynamique d'investissement pour valoriser nos atouts

VOTRE VILLE

Retour en images sur les derniers
événements de la vie locale

p. 4

PORTRAITS

Gouvieux :
Terre de talents

p. 10

VOS LOISIRS

Le meilleur
de vos sorties

p. 12

VIF SUCCÈS POUR LES PÊLE-MÊLE D'ACTIVITÉS À LA FERME



Nouveauté de l'année, les activités organisées sur quatre demi-journées, à La Ferme, ont séduit pas moins de 140 personnes ! Ces dernières n'ont pas manqué de saluer le début honorable de ce nouveau rendez-vous, qui va se pérenniser, par des termes forts : « Chaleureux », « un bon moment passé ensemble », « vivant », « intéressant », « convivial avec un espace café », « intergénérationnel ». Car oui, l'objectif de ces activités Pêle-mêle est de s'adresser à toutes les générations et de permettre à chacun de se rencontrer, d'échanger, de se divertir. Retrouvez le programme des Pêle-mêle de mars et avril en page 12 de ce magazine.



Un centre-ville commerçant

Alors que beaucoup de centres-villes se désertifient et n'accueillent plus que des entreprises de services, Gouvieux se caractérise par son centre-ville dynamique et commerçant. C'est le fruit d'une politique volontariste constante menée depuis plusieurs années, politique qui repose sur différents aspects.

La Commune a tout d'abord choisi d'acquérir des murs commerciaux au début des années 2000. Elle a ensuite construit de nouveaux locaux en 2014, ceux des commerces au nord de la Place Amic. La Commune possède ainsi dix commerces à ce jour.

La Commune maîtrise ainsi les activités commerciales offertes aux habitants et veille dans la mesure du possible à rédiger des baux spécialisés à une activité plutôt que des baux « tous commerces ». Cela garantit ainsi également une indépendance dans le choix des locataires commerçants, tout en profitant de revenus locatifs. C'est donc bénéfique pour la ville à double titre. Mais cela nécessite aussi que Gouvieux puisse dégager des moyens financiers nécessaires à ces acquisitions ou constructions. C'est grâce à cela qu'un onzième local acquis par la Commune, en cours de réhabilitation, sera prochainement réouvert en face de l'église.

La révision du PLU en 2022 a conforté cette philosophie en réaffirmant le centre comme la zone possible d'implantation de commerces.

Un autre aspect, et non des moindres est **la politique du stationnement disponible et gratuit**. On a d'ailleurs tendance à l'oublier, car nous y sommes habitués, mais le stationnement en centre-ville est maintenu gratuit. Nous veillons à maintenir une offre de stationnement suffisante pour la chalandise. Ainsi la Commune a-t-elle acquis et construit en 2020 un nouveau parking de 25 places, derrière le supermarché (un réaménagement est en cours afin de faciliter la circulation sur celui-ci). Nous considérons que pour que cela soit efficace et spontané le parking doit être aérien. Le parking en sous-sol devant être réservé au stationnement des résidents ou des commerçants et de leur personnel. Nous continuons cette politique autour du stationnement dans le cadre de nos futurs projets pour le centre-ville.

Enfin, un cœur de ville dynamique et spacieux participe aussi à **l'animation de la ville**, avec notamment les fêtes de Noël ou en collaboration avec l'association des commerçants et artisans de Gouvieux lors d'importantes manifestations comme la brocante.



Thomas Iraçabal,
Maire de Gouvieux,

C'est donc dans l'esprit de la politique volontariste passée que nous poursuivons les actions aujourd'hui et orchestrons les projets futurs pour permettre à Gouvieux de toujours bénéficier de son centre-ville commerçant, dynamique et animé qui concourt à son identité et à notre qualité de vie.

Un cœur de ville dynamique et spacieux participe aussi à l'animation de la ville.

MAIRIE DE GOUVIEUX

48, rue de la Mairie - 60 270 Gouvieux

03 44 67 13 13

accueil@gouvieux.fr - www.gouvieux.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.



NUMÉROS UTILES

- 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
- 15 SAMU et urgences dentaires
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Numéro d'urgence européen
- 114 Urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler)
- 115 Sans-abris
- 119 Enfance maltraitée
- 116 000 Enfants disparus
- 0825 812 822 Centre anti-poison
- 03 44 66 44 66 Sos Médecins Oise (37 bd Biondi à Creil)
- 03 44 67 13 13 Mairie de Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la Ville de Gouvieux

Directeur de la publication : Thomas Iraçabal

Rédaction : Ville de Gouvieux

Conception-réalisation : Agence RDVA (01 39 90 10 00 - www.rdva.fr)

Photographies : Ville de Gouvieux, DR
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)

Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux



www.gouvieux.fr

Commune du



Retour en images



13 & 14 janvier

La pièce de théâtre **LUCRECE BORGIA** de la Compagnie Les Lampistes a séduit pas moins de 270 spectateurs.



20 janvier

La Cérémonie du Mérite avec la remise des médailles par Thomas Iraçabal, Maire de Gouvieux, aux membres méritants désignés par les associations et aux jeunes Godviciens titulaires du BAC mention TB.



2 février

Le Maire, Thomas Iraçabal a rencontré la Présidente de l'Assemblée Nationale, Yaël Braun-Pivet, lors de sa visite sur le terrain d'entraînement des Aigles de France Galop.



10 février

Le Concert 100 % Chanson Française avec Xavier Mauconduit et 100 % Pop Rock avec les Mecs Créant a réuni plus de 300 spectateurs.



17 février

Le Cycle dentelle à la bibliothèque avec une exposition, un atelier, et ici, la conférence « La Dentelle de Chantilly d'hier à aujourd'hui ».



16 au 18 février

Le 17^e Salon de la photo pour faire toujours plus connaître les artistes de la région. 36 exposants, 1 300 visiteurs. Remise du Prix de la Ville de Gouvieux par M. Le Maire à Floréal Gimenez. Merci aux artistes et à l'association Arts et loisirs.



29 février

Sport Indoor avec l'Escalade ludique chez Hapik Chambly lors des vacances au Centre de loisirs.

Service civique et Bafa :

2 actions de la Ville en faveur des 16 – 25 ans

Multiplier les expériences professionnelles par des stages ou des missions de solidarité permet aux jeunes de trouver et affiner leur orientation professionnelle. La municipalité propose aux 16 à 25 ans la possibilité d'obtenir son Bafa et d'effectuer une action solidaire avec le Service civique.

Le Service civique

Ce dispositif est destiné aux jeunes âgés de 16 et 17 ans. Le Service civique se divise en deux actions de solidarité. La première, s'effectue en établissement, pendant les vacances scolaires dans l'un des quatre établissements pour personnes âgées partenaires (Le Pavillon de la Chaussée, La Fontaine Médicis, le Cesap Saint-Roman et La clinique de réadaptation de Rothschild). La seconde, se réalise au domicile de séniors à raison d'une visite par semaine, en fonction de la disponibilité du jeune, tout au long de l'année. Le jeune Godvicien est toujours accompagné d'un encadrant. Pour chacune des actions possibles, il s'agit de donner 70 heures de son temps pour venir en aide aux personnes âgées. L'objectif est de renforcer le lien social et d'accompagner les plus fragiles en échangeant, en jouant à des jeux de

société ou encore en effectuant une balade. Afin de valoriser l'engagement de ces jeunes « la Mairie a estimé qu'il était bien de les remercier en leur octroyant une aide sociale de 400 euros, une aide versée par le CCAS », explique Patrice Bligny, Adjoint au Maire en charge des Affaires Sociales, qui souligne aussi que « le moteur du service civique ne doit pas être l'argent mais l'accompagnement des plus fragiles ».

Sur l'année 2023, 23 jeunes Godviciens se sont engagés sur le Service Civique.



Emma, 17 ans

« Le Service civique m'a permis de me rendre utile et d'aider les personnes âgées qui en avaient besoin. J'ai réalisé mon Service civique l'été dernier au sein de l'Ehpad La Fontaine Médicis. Grâce à cette expérience, j'ai développé ma communication et vaincue ma timidité. Je recommande vivement à tout jeune de faire le Service civique »



Astrid, 20 ans (passage du Bafa en 2021)

« Lorsque j'ai eu connaissance de ce dispositif, je n'ai pas hésité une seconde à postuler. J'ai toujours été attirée par l'animation. Je voulais pouvoir multiplier les expériences dans ce domaine le plus tôt possible. Aujourd'hui, je poursuis mes études dans le sport et grâce au Bafa, je peux allier sport et animation, deux univers qui me passionnent. Le dispositif d'accompagnement de la Mairie est un plus non négligeable, c'est aussi ce qui m'a encouragé à passer le Bafa »

Le Bafa

Cette action s'adresse aux Godviciens de 18 à 25 ans qui souhaitent s'orienter vers les métiers de l'animation. Un tremplin pour la vie active auquel la commune met une condition : un stage obligatoire de découverte de 2 semaines au sein de l'Accueil Collectif des Mineurs, à effectuer avant la validation du dossier de candidature. Le dispositif se divise en trois modules : une formation théorique de 8 jours auprès de partenaires agréés afin de découvrir l'univers de l'animation et de la petite enfance. Son coût d'environ 600 € est pris en charge par la Mairie. Cette formation est ensuite

mise en pratique lors d'un stage de 14 jours au sein de l'Accueil Collectif des Mineurs. Elle sera réalisée durant les vacances scolaires, soit en continu durant l'été, soit en deux fois durant les petites vacances. Ce stage déclenchera alors une indemnité financière d'un montant de 1 300 €. Cette indemnité permettra dans un troisième temps de couvrir le financement de la dernière partie du cursus « le stage de perfectionnement » (6-8 jours). Ce dernier, d'un coût de 500 €, offre des spécialisations diverses : petite enfance, grands jeux, escape game, mini-séjour, ...

Le Bafa est un diplôme qui permet « de susciter des vocations mais qui est aussi un atout pour la Mairie », souligne Laurence Naegert, Adjointe au Maire en charge de l'Enfance et de la Petite Enfance. « En effet, nous pré-finançons les formations afin de fidéliser les jeunes au sein de notre Accueil de Loisirs durant les vacances scolaires une fois le Bafa obtenu ».

Renseignements et inscriptions auprès du Service Social : 03 44 67 13 24

Quand les enfants partent à la rencontre de leurs émotions

Le 2 février dernier, « l'école des émotions » faisait ses premiers pas à l'école Georges-Pompidou. Pour cette occasion, l'établissement a reçu le Recteur de l'académie d'Amiens, M. Moya. « L'école des émotions », c'est un dispositif de 26 leçons d'empathie à raison de deux séances d'un quart d'heure par semaine. Sept classes expérimentales en maternelle du département de l'Oise sont concernées.

Ce dispositif permettra aux enfants de vivre une relation de qualité avec eux-mêmes, avec leur corps, avec les autres, en favorisant aussi l'apprentissage.

Lors de sa rencontre avec M. Moya, M. le Maire, Thomas Iraçabal, accompagné de son Adjointe à la petite enfance, Mme Naegert, a salué cette action novatrice et a renouvelé son soutien auprès des écoles de quartier de la ville.



EN BREF

BIENVENUE

À Sylvie Carrara Besnard, Psychopraticienne formée aux approches psychocorporelles qui propose un accompagnement en psychothérapie et des massages Bien-Etre.

10 rue Baronne James de Rothschild.
Contact : 06 81 57 96 77.

RENDEZ-VOUS AU FORUM DES MÉTIERS

Le Collège Sonia Delaunay organise un forum des métiers le samedi 13 avril de 9h30 à 12h30. Une 2^e édition organisée par les associations des parents d'élèves PEEP & FCPE.

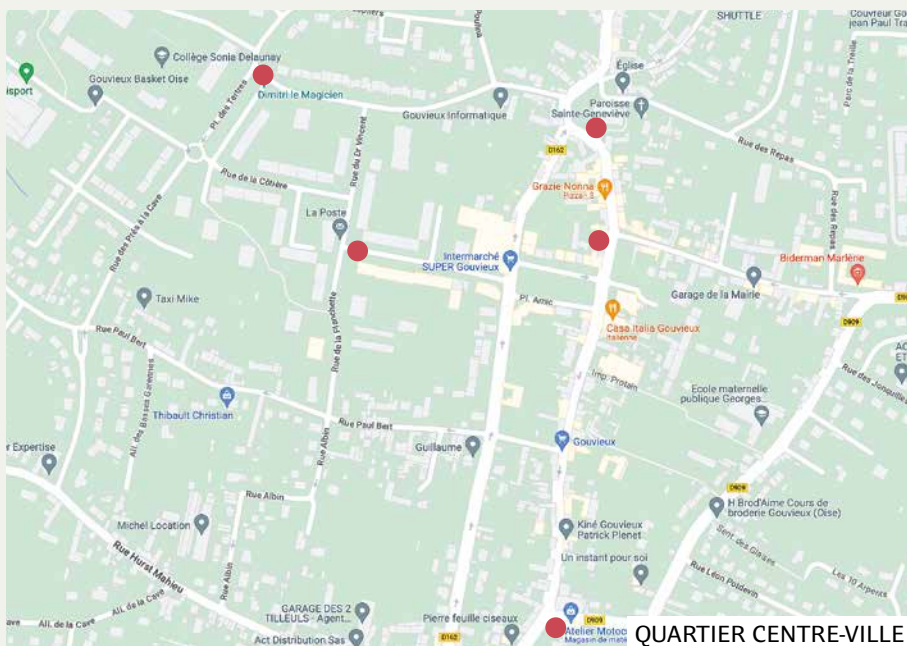
UNE TRANSFORMATION RÉUSSIE, VITAL VALLEY

C'est au cœur d'un écrin de verdure que se situe le complexe Vital Valley. Cette structure abritait par le passé une salle de sport. En 2023, la municipalité a décidé d'acheter ce lieu bien connu dans la région pour en faire un espace à la fois de divertissement, d'activités sportives et de santé. C'est ainsi que vous y retrouverez le Club de billard qui était logé dans un bâtiment énergivore, les activités sportives qui évoluaient auparavant dans la salle de la rue blanche, leur offrant ainsi un espace plus moderne situé en pleine nature. Ce lieu abritera aussi le club de Triathlon de Gouvieux et des activités libérales avec des kinésithérapeutes et des infirmières.

Le Complexe Vital Valley dispose d'un stationnement aisé et concernant son accessibilité à vélo, la Ville a pris la décision d'aménager une piste cyclable le reliant depuis le centre-ville. Longue vie à Vital Valley.



LUTTER CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES AVEC LES « CANICROTTES »



Plans de situation des équipements existants (●).

Prochainement, 3 nouvelles canicrottes seront installées en centre-ville, à la Plaine de Jeux de Chaumont et au Parc du Manoir.

Nouveau : restez en forme avec le parcours santé !

Abdos, fessiers, soulèvement de charges, souplesse... Le tout dans le cadre naturel et inspirant de la Plaine de jeux... C'est là que la Ville a installé un parcours de 10 agrès, dont 3 spécialement adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR). Cet équipement a été soigneusement sélectionné dans l'objectif de proposer une variété

d'activités tout en favorisant le plaisir et la convivialité. Alors, en solo, en duo, en famille ou entre amis, n'attendez plus pour rester en forme toute l'année. Quel que soit votre niveau de forme physique ou vos capacités, il y a le Parcours santé !



2023, UNE ANNÉE D'EXCEPTION POUR LE SECTEUR HIPPIQUE À GOUVIEUX

200 chevaux : c'est la hausse annuelle du nombre de chevaux sur le Centre d'entraînement des Aigles, totalisant ainsi 2 315 chevaux.

33 % des Courses françaises de Groupe 1 ont été remportées par des entraîneurs Godviciens : 4 victoires de Christopher HEAD, 2 de André FABRE, 2 de Carlos LAFFON PARIAS et 1 victoire de Pascal BARY.

Classement et Titres 2023 par catégorie :

- Jockeys : La Cravache d'Or Plat est décernée à Maxime GUYON, Godvicien.
- Propriétaires : 1^{er} Écurie WERTHEIMER. - 2^e Écurie CHEBBOUB. Ces 2 premières casaques sont propriétaires d'écuries à Gouvieux.
- Éleveurs : 1^{er}, S.A. AGA KHAN. - 2^e, Écurie WERTHEIMER. Ces 2 élevages sont également, propriétaires d'écuries à Gouvieux.
- Entraîneurs : 5 entraîneurs de Chantilly dans les 10 premiers du classement, dont André FABRE (2^e) et Christopher HEAD (4^e).

Changement de Présidence de France Galop :

Monsieur Guillaume de SAINT SEINE succède à Édouard de ROTSCHILHD. Monsieur Nicolas CLEMENT, Entraîneur à Chantilly, est membre du nouveau Bureau.



Gouvieux

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTRÉE 2024 - 2025

1^{ÈRE} ANNÉE DE MATERNELLE

sur rendez-vous

EN MAIRIE DU 12 MARS AU 12 AVRIL 2024

Prendre rendez-vous au 03.44.67.13.16 ou scolaire@gouvieux.fr

Se munir du livret de famille, carnet de santé, du justificatif de domicile récent et le cas échéant jugement d'attribution d'autorité parentale

Gouvieux

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES DE PRINTEMPS 2024

DU 22 AVRIL AU 3 MAI 2024

"DE JEUX EN JEUX"

INSCRIPTIONS DU 18 AU 29 MARS 2024

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS COORDINATION-ENFANCE@GOUVIEUX.FR

Gouvieux

CONCOURS DES MAISONS & BALCONS FLEURIS

INSCRIPTION JUSQU'AU 17 JUIN 2024 AU 03 44 67 13 13

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

SOLIDITÉ FINANCIÈRE ET DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT POUR VALORISER NOS ATOUTS

Le 20 février dernier, le Conseil municipal a examiné le Rapport d'Orientations Budgétaires 2024. Un document qui pose le cadre financier et ses objectifs stratégiques en matière d'investissement et d'amélioration des services à la population. Principale information à retenir : la commune préserve une solidité financière à toute épreuve, ainsi que des niveaux de dépense et de fiscalité parmi les plus maîtrisés du département et même de la région.



Protéger la commune au mieux dans tous les domaines, dont celui de l'environnement, développer l'animation et les services aux habitants : c'est l'objectif général du futur budget 2024 que le Maire, Thomas Iraçabal, a détaillé lors de cette séance du conseil municipal. Ce qui va changer en 2024 :

Aménagement urbain

La municipalité restera très déterminée face aux projets immobiliers jugés excessifs et mal intégrés dans le tissu résidentiel existant. Un budget sera débloqué pour répondre juridiquement aux recours et actions contentieuses.

Parallèlement, la commune va poursuivre sa politique d'acquisitions foncières en zones forestières et naturelles et en centre-ville. Cette politique foncière permet à la commune de garder la maîtrise de son développement.

Tranquillité publique

La ville va renforcer les moyens de la police municipale en recrutant un troisième agent et rapprochera ce service des habitants en l'implantant en cœur de ville, au sein de la mairie.

Le dispositif de participation citoyenne, via l'application informatique de la gendarmerie, sera renforcé en 2024.

Sécurité routière

Le budget 2024 intégrera les travaux et la signalétique nécessaire pour l'entrée en vigueur de la zone 30.

Pour les cyclistes, les travaux entrepris rue Gambetta et au carrefour de la rue Colliau permettront de sécuriser la liaison

cyclable du centre-ville jusqu'à la gare. Pour les usagers de la gare, la ville négocie l'acquisition d'un terrain de 5 000 m² pour la création d'un parking de desserte qui sera réservé en priorité aux Godviciens.

Services à la population

Plusieurs avancées ont été annoncées par le Maire :

- le nouveau dispositif d'accueil des 3-6 ans à l'heure du repas mis en place en septembre 2023 pour tous les jours scolaires de la semaine, assorti du recrutement d'animateurs supplémentaires, sera maintenu en 2024,



- l'animation culturelle sera renforcée dans le cadre d'une nouvelle programmation visant toutes les générations et tous les publics,
- dans le domaine social, la mise en service d'un minibus sur réservation est à l'étude.

Santé

Un groupe de travail à l'initiative du Maire, composé de plusieurs conseillers municipaux s'est réuni le 6 février dernier

et a permis de définir plusieurs priorités :

- le soutien au centre médico chirurgical des jockeys, en situation financière difficile
- l'aménagement d'une propriété communale située rue blanche, la rénovation du centre Anne-Marie Quéru et de l'ancienne halte-garderie, enfin – le cas échéant – la saisie d'opportunités d'acquisitions pour faciliter l'implantation de nouveaux médecins et spécialistes,
- la mobilisation de locaux d'habitation à destination prioritaire de professionnels de santé,
- la mise en avant de la subvention départementale de 1 200 € par mois aux étudiants en médecine en fin d'internat pour encourager leur installation.

Entretien du patrimoine

Deux équipements sportifs feront l'objet d'une rénovation complète : le clubhouse du football et le skatepark.

Les programmes d'enfouissement de réseau et de rénovation de voirie seront poursuivis, de même que les investissements générateurs d'économies d'énergie. Grâce aux économies réalisées et à l'avancée du passage en Led, l'extinction de l'éclairage public pourra être reportée à 22h sur l'ensemble de la Commune dans le courant de l'année, pour un plus grand confort des usagers.

La ville poursuivra le processus de transfert de la compétence « eau et assainissement » à la communauté de communes de l'aire cantilienne, sans incidence financière directe sur le budget communal 2024.

Laissons parler les chiffres

Focus sur les principaux indicateurs financiers présentés à l'occasion du débat d'orientations budgétaires qui confirment la bonne santé des finances de la ville.

2,05 M€

C'est le montant de l'épargne brute annuelle prévue sur 2024 qui se stabilise à un niveau très convenable, en raison notamment des mesures d'économies d'énergie qui ont permis de limiter l'impact des fortes hausses de 2022 et 2023.

285 000 € supplémentaires

C'est la somme qui sera consacrée à l'amélioration des services à la population, en section de fonctionnement du budget 2024.

- 70 000 € pour l'emploi en année pleine de deux agents de Police municipale supplémentaires par rapport à 2022
- Un ajout de 15 000 € pour la consolidation en année pleine de l'accueil des haltes-repas tous les jours scolaires de la semaine pour les 3-6 ans
- 100 000 € pour la mise en place d'une nouvelle programmation culturelle et de nouvelles animations.
- 100 000 € de subvention complémentaire au centre communal d'action sociale (CCAS)

700 000 €

C'est l'enveloppe allouée aux dépenses d'énergie. Elles avaient atteint 880 000 € en 2023 mais devraient régresser cette année, restant toutefois supérieures au niveau d'avant crise (410 000 € en 2021).

Sans les mesures d'économie mises en place, la Commune aurait dépensé autour de 1 500 000 € en 2023.

6,20 M€

C'est le montant du budget d'investissement 2024, réparti comme suit :

- 2,90 M€ pour l'entretien des bâtiments et équipements communaux
 - 1,28 M€ pour l'entretien des voiries et des espaces publics
 - 1,23 M€ pour les acquisitions foncières
 - 791 000 € pour le programme pluriannuel d'enfouissement des réseaux
- Ces investissements seront financés, a priori sans recours à l'emprunt, grâce à l'épargne dégagée en section de fonc-



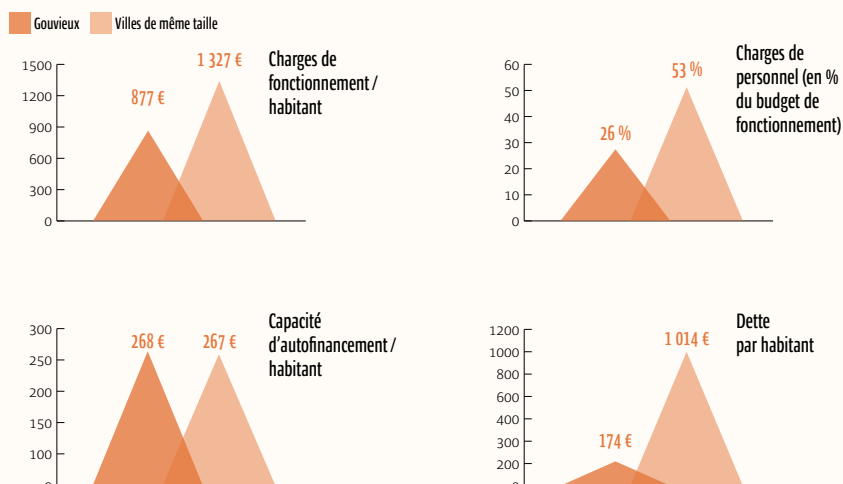
tionnement sur 2022 et 2023, au fonds de compensation de la TVA, à diverses cessions ainsi qu'aux subventions départementales et régionales.

0%

C'est l'évolution du taux de taxe foncière qui sera proposé au Conseil municipal. En revanche, les bases locatives seront réévaluées de +3,4 %, augmentation votée dans le cadre de la loi de finances de l'État

LES FINANCES DE GOUVIEUX

Comparées aux budgets des villes de même taille, les finances de Gouvieux affichent des niveaux très convenables, fruits d'une gestion particulièrement rigoureuse des dépenses de fonctionnement. Quelques chiffres pour comparer* :



* Ministère des Finances, données comptables des collectivités locales 2022.

GÉRER C'EST PRÉVOIR

Outre le budget 2024, ce sont également les perspectives sur 2025 qui ont été abordées lors du débat d'orientations budgétaires. « Les dépenses d'aujourd'hui impactent nécessairement les budgets de demain, c'est pourquoi nous travaillons toujours sur les deux exercices à venir, en adaptant nos capacités d'investissement à nos marges de manœuvre financières ainsi qu'aux capacités logistiques de nos services » rappelle Patrice Marchand, désormais Adjoint au Maire délégué aux Finances.

DES DÉPENSES DE PERSONNEL TRÈS BASSES

Depuis près de 40 ans, la ville a toujours optimisé le nombre d'agents communaux. Pour une raison simple : les charges de personnel sont très difficilement compressibles. La Commune préfère recourir selon ses besoins à des entreprises et prestataires, ce qui permet de s'ajuster avec une plus grande souplesse. Par ailleurs, la Commune privilégie une organisation efficiente, au développement d'une bureaucratie excessive.



Gouvieux : Terre de talents

Notre ville regorge de pépites, de trésors cachés, de femmes et d'hommes, qui, au travers des associations, de leurs entreprises, de leur professionnalisation se battent pour déployer leur talent, en le partageant. Recevoir une distinction, un prix, un titre, souligne le courage, les multiples remises en question, l'investissement quotidien, de ces femmes et de ces hommes. C'est aussi un message encourageant pour chacun de nous. Prenons nouvelles des talents de ces derniers mois.

Céline Delalande décroche la flamme, SAVE the DATE !

Notre Championne du Monde, Céline Delalande met à nouveau à l'honneur le sport adapté. Sportive de haut niveau de tennis de table dans l'Oise, Céline portera la flamme paralympique lors de son passage dans les Hauts de France. Le 26 août, retrouvons-la portant les couleurs du Club de Gouvieux Lamorlaye Sud Oise Tennis de table. Félicitations Céline !



Le Président de la République, M. Macron, recevait à l'Élysée le 9 octobre 2023, l'ensemble des sportifs ayant participé aux GLOBAL GAMES de Vichy. Céline est à la droite du Président.

Une pluie de médailles pour le Ryookai Wado

Sébastien Daillet, Fabrice Delalay et Fabien Beau, licenciés du club Ryookai Wado en tant que Vétéran ont récemment brillé en compétition. En effet, en décembre dernier, lors des Championnats de l'Oise de Karaté Kata, Fabien Beau et Sébastien Daillet se sont illustrés sur le podium en remportant l'or. Sébastien Daillet a par ailleurs décroché l'argent en Combat. En février, Fabrice Delalay et Fabien Beau sont revenus avec une médaille de bronze de la Coupe de France Wado en équipe spécifique Wado. Toujours en février, Fabien Beau, a remporté une médaille d'argent aux Championnats de Ligue Régionale des Hauts-de-France en Kata, décrochant ainsi une place pour les Championnats de France.



De gauche à droite Bruno Houriez, Fabien Beau, Fabrice Delalay et Sébastien Daillet.

Nous avons interviewé pour vous ces champions et le Président du club Bruno Houriez, 7^e dan, qui transmet l'enseignement du fondateur du Karaté Wado Ruy, Maître Otsuka.

Vous avez dignement représenté le Ryookai Wado en compétition, quel regard portez-vous sur ces distinctions ?

Fabrice Delalay : « Nous aurions aimé pouvoir être sur la première marche du podium pour honorer notre Président Maître Houriez, une référence en matière de karaté wado. Nous allons continuer de travailler ».

Sébastien Daillet : « Ces deux médailles sont un véritable bonheur et une fierté. C'est, à titre personnel, une grosse satisfaction. C'est une juste récompense de mon investissement... que je dois à Maître Houriez, qui m'a encouragé à passer et obtenir, l'an dernier, mon diplôme d'Instructeur fédéral. Je peux désormais l'épauler lors des entraînements et transmettre mes connaissances ».

Et vous Maître Houriez que dire de vos champions ?

« Je suis fier des progrès de mes licenciés. Le plus important c'est de se donner des objectifs pour évoluer et c'est ce qu'on fait Sébastien, Fabien et Fabrice ».

Nous félicitons ces Champions pour cet art qu'ils cultivent, leur persévérance, maîtrise de prouesses victorieuses et souhaitons au Club Godvicien de nombreuses médailles cette année.

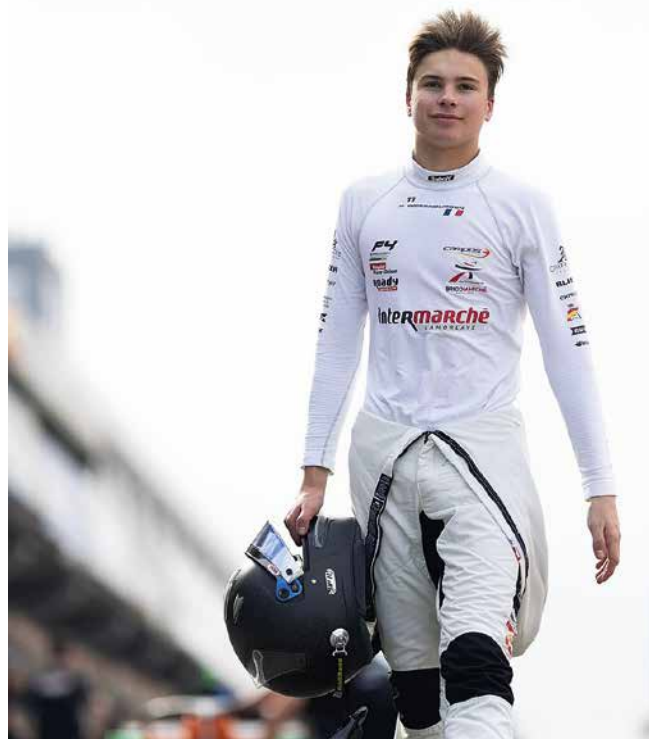
BON À SAVOIR

Le Wado - Karaté Do, un art martial japonais basé sur celui du sabre, qui permet d'apprendre à se défendre et à anticiper une attaque en se plaçant correctement. Des gestes techniques maîtrisés à la perfection par les élèves, qui s'illustrent régulièrement en compétition.

Pacôme Weisenburger entre en Formule 4 !



Depuis le portrait rédigé pour le Contact N° 282 de Janv. / Fev. 2023, que de chemin parcouru pour ce jeune pilote. En effet, en 2023, Pacôme a remporté le titre de Champion de France junior de karting. Après cet événement majeur, le jeune Godvicien de 15 ans a intégré le pôle espoir de la Ffsa pour passer en Formule 4 en ce début 2024. Pacôme prépare actuellement sa saison de formule 4 en Espagne, son rêve est en train de se concrétiser. Nous lui souhaitons toute la réussite qui se doit.



L'entreprise Bourson & fils labellisée

On ne la nomme plus, elle fait partie du paysage et des valeurs de notre ville, Bourson et fils a reçu le Label « Entreprise du patrimoine vivant ». L'établissement figure ainsi parmi les 70 entreprises labellisées des Hauts-de-France. Un titre d'excellence remis par le Préfet des Hauts-de-France en janvier dernier qui valorise ce savoir-faire ancestral de la taille de la pierre transmis depuis 5 générations. Toute l'équipe travaille au quotidien sur nos édifices, nous pouvons citer parmi tant d'autres, Notre Dame de Paris, l'Église St Gervais, le Champ de Mars, le Grand Palais de Paris, le Château de Versailles... Saluons ce gardien du savoir-faire de la pierre qui contribue à la conservation du patrimoine français.

Anne de La Forge reçoit le titre de Maître Artisan

C'est dans son atelier troglodyte que Anne de La Forge travaille les émaux d'orfèvre, un métier d'art rare, faisant naître des œuvres contemporaines aux couleurs chatoyantes, précieuses. En février dernier, Anne de La Forge a reçu le titre de Maître Artisan d'Art par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Ce titre constitue la plus éminente reconnaissance dans le secteur de l'artisanat et de l'artisanat d'art. Elle atteste de l'excellence du savoir-faire acquis, mais également de l'engagement authentique du détenteur en faveur de la valorisation de l'artisanat. Nous lui souhaitons une notoriété grandissante.



LE MEILLEUR DE VOS SORTIES

PÊLE-MÊLE D'ACTIVITÉS DE MARS & AVRIL

Gratuites et organisées par la Mairie, les Pêle-Mêle proposent une variété d'activités à tous les Godviciens dans un cadre convivial à La Ferme où l'on se croise, échange, partage, apprend, danse, boit un café... Des jeux et une collation sont en libre-service toute l'après-midi. Venez aux pêle-mêle d'activités, on y est choyé !

MERCREDI 20 MARS

- **15h : Yoga ludique musical et conté**
Postures, musique, méditation... Expérimenter ces techniques autour des aventures de Plume-Plume pour calmer votre enfant et repartez avec un livret prêt à l'emploi. Durée : 1h.
- **17h : Atelier DJ**
Découvrez le rythme et mixez une musique de votre choix. Durée : 1h30.

DIMANCHE 31 MARS

- **14h : Astrologie, comprendre son thème astral**
Donnez votre date, heure et lieu de naissance lors de l'inscription pour découvrir les clés de lecture de votre thème. Durée : 1h15.
- **16h : Conférence « Du Bronx à Booba » et Quiz musical interactif.**
Un voyage musical des origines du Hip-Hop (Funk et la Soul) à nos jours. Le Hip-Hop a 50 ans déjà ! Durée : 1h30.

DIMANCHE 7 AVRIL

- **14h : Yoga du rire**
Le rire est bon pour la santé ! Pour contrer le stress, la douleur... et être en forme toute l'après-midi. Durée : 1h.
- **15h30 : Conférence « du Guetto à Guetta » et Bar à Vinyles.**
Partez pour un voyage musical de plus de deux siècles et demi, des confins de l'Amérique noire aux platines des Dj's actuels. Puis participez au « Bar à vinyles » : choisissez votre vinyle, donnez-le au DJ, et amusez-vous ! Durée : 2h.



MERCREDI 17 AVRIL

- **15h : Atelier théâtre Nez de la Commedia Dell'Arte**
Créez votre personnage avec pour seul accessoire un nez. Durée : 1h.
- **16h : Atelier Herboristerie « de la plante à la tasse »**
Créez votre propre tisane selon les règles d'herboristerie et profitez-en à la maison ! Durée : 1h.
- **17h : Atelier Slam**
Travaillez son texte, l'associer à la musique que vous aurez choisie. Durée : 1h30.

Information et inscription au 03 44 67 13 13.

ET AUSSI...

ATELIER TAILLE DES ARBRES FRUITIERS PALISSÉS

DIMANCHE 17 MARS À 14H

Avec Sylvain Drocourt, Pomologue du PNR Gratuit au verger de Gouvieux.

Inscription au 03 44 63 65 65.



TRIBUTE TO STEVIE WONDER SAMEDI 23 MARS DE 19H À 23H

Faites le plein d'énergie avec le légendaire Stevie Wonder, monstre sacré de la Soul Music. Avec Médiateur. Salle des fêtes, Gratuit. Contact : ecolemediator@gmail.com.



LE TRAIL DES AIGLES DIMANCHE 24 MARS

8 km, départ à 10h, ouvert aux cadets. 15 km, départ à 9h45, ouvert aux juniors.



**SOIRÉE DISCO
ET ANNÉES 80
GOUV'NIGHT
FEVER
SAMEDI
30 MARS
DÈS 21H**

Retour vers les années disco et 80. Pattes d'eph' ou tenues 80', le DJ vous attend sur le Dancefloor ! Avec Emanescence. Salle des fêtes.

Entrée 15 € (moins de 12 ans : 10 €).

Bar sur place.

Billetterie : voir dernière page du magazine



**CONCERT
DES ATELIERS
SAMEDI 6 AVRIL
À 19H**

Duo Pivoce, ateliers adultes et ados, chorale et atelier Jazz de l'École ARKADEMIA. Salle des fêtes.

Gratuit, buvette sur place.

Contact : arkademia.gvx@gmail.com.



**LES JOURNÉES EUROPÉENNES
DES MÉTIERS D'ART, « SOUS LE
BOUT DES DOIGTS »
SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL
DE 10H À 19H**

Les Artisans d'Art et leurs invités ouvrent leurs ateliers. Emaux d'orfèvre, mosaïque, vitraux, restauration de peintures, sculptures, découvrez les techniques, les œuvres. Verre avec les Vignerons de Gouvieux tout le week-end.

**Au village troglodytique
(Impasse des Carrières).**

Se garer au parking rue des Carrières.



**TROC DE PLANTES
DIMANCHES 7 AVRIL ET 5 MAI**

De 9h30 à 12h30

Parvis de la Mairie

Avec les Ecocitoyens.

**AUDITION DES
PIANISTES
DIMANCHE
7 AVRIL À 14H**

Pianissimo, allegro et fortissimo de l'École ARKADEMIA et concert de Paul Constant.

Salle des fêtes.

Gratuit, Buvette sur place.

Contact : arkademia.gvx@gmail.com.



**SALON
DU BIEN-ÊTRE
SAMEDI 13
ET DIMANCHE
14 AVRIL DE
10H À 19H**

37 stands, 17 ateliers pratiques, 11 conférences, des animations... pour aller vers votre équilibre personnel. À la Ferme.

Gratuit, Restauration sur place.

Plus d'informations :

presence-bien-etre-gouvieux.fr



LE PROGRAMME DE LA BIBLI

**La Bibliothèque fête ses 30 ans lors
du 8^e concours de marque-pages**

- Thème 2024 : « Fêtes... »
- Dépôt de votre création : le 14 mars avant 18h.
- Vote : entre le 16 mars et le 11 avril.
- Proclamation des résultats du concours autour d'un verre : le samedi 13 avril à 12h.



Public : ouvert à tous, adhérents, non-adhérents, quelle que soit leur adresse, adultes et enfants.

Les modalités du concours seront affichées à la bibliothèque et un règlement remis à chaque participant.

Exposition « Fêtes... »

Du 16 mars au 13 avril

Découvrez les œuvres des élèves des écoles de Gouvieux et des cours d'Arts et Loisirs.

**Histoires de se faire bien pour
une fois pour toutes !**

**Samedi 16 mars à 16h
suivi d'un goûter à 17h**

Petits contes un peu cruels... Mais bon, ça va ! Interprétés par Muriel Revillon de Ziri Ziri. "Parce qu'inévitablement, un jour, il faut partir... Ou revenir... Et que rester figé n'éloigne pas le danger ! Halte aux contes mensongers, place à la vérité..."

Durée 1 h - Public : dès 8 ans



Atelier « Masques de fête »

Samedi 30 mars à 14h

Atelier créatif animé par Johanna. Durée 2h - Public : dès 5 ans (les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte)



Exposition "Du texte à la planche"

Du 16 au 20 avril

Dans le cadre du cours de bd de Lysiane Dupuis de l'association Arts et Loisirs, les élèves ont créé une planche de bd à partir d'un extrait du roman de Jasper Fforde « Moi, Jennifer Strane, dernière tueuse de dragon ».

"Goûter Bulles"

Mardi 16 avril à 17h

Tu aimes lire des BD, en découvrir de nouvelles et partager tes coups de cœur ? Rejoins un groupe de passionnés du 9e art lors d'un Goûter Bulles Présentation de nouvelles acquisitions.

Durée 1h - Public : 8 - 14 ans



Exposition « Projet Astérix »

Du 16 avril au 11 mai 2024

Exposition des créations réalisées par les élèves des cours de Latin de Mme Burke, Collège Sonia Delaunay, autour de la civilisation romaine.



**37, RUE DE LA MAIRIE - 60270 GOUVIEUX
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
03 44 57 48 63 ou bibliotheque@gouvieux.fr.**

La Communauté de Communes de l'Aire Cantillienne propose à ses habitants un nouveau service

La collecte des BRANCHAGES EN FAGOT

Ce service est organisé en complément du service de collecte des déchets verts.

3 PASSAGES DANS L'ANNÉE
En avril, septembre et décembre (dates confirmées lors de la prise de rendez-vous)

TARIFS :

- 20€ par ramassage pour les usagers affiliés à la collecte des déchets verts
- 40€ par ramassage pour les usagers non affiliés à la collecte des déchets verts

CONSIGNES DE COLLECTE :

- 10 fagots maximum ficelés par rendez-vous, avec des branches de diamètre inférieur à 5 cm, 1,50m de long et de 15kg maximum par fagot
- Dépôt des fagots au sol et attachés uniquement avec une ficelle (ne pas utiliser de fils électriques, sotchés, ficelles synthétiques ou plastiques).

AFFILIATION
au service de collecte des branchages sur le site internet www.aireauvert.fr ou par mail contact@ccac.fr ou par téléphone au 03 44 62 46 60

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION :
La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité.
Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 15 mars au 31 juillet pour les particuliers et collectivités.

PLUS D'INFOS SUR LE SITE WWW.AIREAUVERT.FR

Pass annuel 100 % Chantilly

Toutes les courses de l'hippodrome de Chantilly à prix réduit avec ce Pass réservé aux habitants de l'Aire Cantillienne. Tarif préférentiel de 12 € (hors frais d'envoi) au lieu de 79 €. Comment l'obtenir ? Rendez-vous sur la billetterie en ligne « France Galop LIVE » dans la section des abonnements et saisissez le code préférentiel CCAC2024 ou au guichet de l'hippodrome avec le code préférentiel CCAC2024 et un justificatif de domicile.



1^{ÈRE} ÉDITION DE LA FÊTE DE LA PLAINE DE JEUX

DIMANCHE 2 JUIN DE 14H À 18H

Animations sportives, ateliers et challenges... Un événement dédié aux familles !
À venir prochainement le programme détaillé.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT SOCIAL

L'attribution des logements s'effectue au sein d'une commission d'attribution (la CAL). Composée de représentants du bailleur, (y compris un représentant de ses locataires), un représentant de la Mairie où se trouve le logement et un représentant de l'État, elle se réunit à intervalles réguliers. Pour chaque logement disponible elle examine trois dossiers de candidats. Sont prioritaires les personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement, par exemple les personnes reconnues prioritaires au titre du droit au logement, les personnes victimes de violences conjugales, les personnes handicapées, hébergées ou logées temporairement, les personnes vivant dans des logements insalubres ou menacés d'expulsion... En fonction des financements qu'ils ont apportés (fourniture du terrain, subventions...), les financeurs (État, collectivités, Action logement pour les salariés d'une entreprise du secteur privé d'au moins 10 salariés) disposent de quotas d'appartements réservés. L'État est ainsi réservataire de droit de logements sociaux à hauteur de 30% du total des logements de chaque organisme. Compte tenu des garanties qu'il apporte aux bailleurs sociaux, le département bénéficie aussi d'un contingent, significatif à partir de cette année. Le Conseiller départemental du canton de Chantilly veillera à la bonne utilisation de ce contingent. En commission d'attribution, le représentant de la commune de Gouvieux quant à lui met l'accent sur la localisation de l'emploi des candidats : il est bénéfique, pour l'environnement et pour la qualité de vie, que les logements soient autant que possible attribués à des personnes qui travaillent dans notre bassin de vie.

LE DÉNEIGEMENT

Les chutes de neige dans l'Oise sont rares mais elles peuvent avoir des conséquences sérieuses sur la circulation dans la mesure où les véhicules ne sont pas équipés de pneus ad hoc.



Comme il n'est pas possible de disposer du matériel et des hommes comme en montagne, nous devons donc faire avec les moyens du bord : nous disposons de quelques lames et de sel, et nous passons des conventions avec les agriculteurs qui nous aident. Ces moyens sont mis en œuvre selon des priorités, ce sont d'abord les montées qui permettent de quitter Gouvieux pour aller travailler : route de Chantilly, route de Creil, route de Lamorlaye. Ce travail vient en complément des interventions du département, puisqu'il s'agit en l'occurrence de routes départementales. Puis viennent les cours de récréation, et enfin les autres rues en pente comme la rue des Carrières, la rue des frères Segard, la rue de la Source, ... Cependant, nos moyens ne sont pas suffisants pour intervenir dans toutes les zones où il n'y a pas de pente, comme les voiries de la plupart des lotissements, et où l'on peut rouler sans risque à condition de rouler au pas. Il s'agit alors de prendre quelques minutes pour rejoindre la rue déneigée qui passe à proximité, contrainte que les Godviciens supportent avec le flegme qui convient. Le déneigement des trottoirs est par ailleurs à la charge des riverains.

LES DROITS DE MUTATION À TITRE ONÉREUX (DMTO)



À l'occasion de l'achat d'un bien immobilier est prélevé un impôt désigné sous le terme de droits de mutation à titre onéreux. La rémunération du notaire est également prélevée au moment de la signature de l'acte, si bien que beaucoup de personnes utilisent à tort le terme de frais de notaire pour désigner l'ensemble des frais d'acte et d'impôts. Les DMTO sont perçus par le département d'une part (au taux de 4,50%) et par la commune d'autre part. Le taux communal à Gouvieux est de 1,20% (il est fortement réduit pour les acquisitions de biens immobiliers neufs et les logements sociaux en sont exonérés). Le montant des DMTO perçus par la commune est donc totalement dépendant de la conjoncture immobilière. C'est ainsi que l'augmentation du nombre de transactions et des prix a amené le montant perçu par la commune jusqu'à 1,02 million d'euros en 2021. L'inversion de la conjoncture immobilière fait que ce montant est revenu à 542 K€ en 2023. On anticipe un montant de 360K€ d'euros en 2024. La diminution considérable de cette recette doit donc être nécessairement prise en compte dans la politique communale.

TRIBUNE HEUREUX À GOUVIEUX

Pour des écoles de quartier à Gouvieux

Gouvieux compte 2 groupes scolaires et 4 écoles publiques - École du Manoir des Aigles, École de Chaumont, École Pompidou, École du Centre, École des Tertres, École Pagnol - et un établissement privé l'École Sainte Geneviève.

La logique économique voudrait que ces établissements publics soient regroupés afin de diminuer les coûts d'entretien et de fonctionnement des locaux. Mais Gouvieux a fait un autre choix : celui de privilégier le maintien de ses 6 écoles et groupes scolaires car ce sont des écoles de proximité et cela favorise la vie des quartiers.

Nous avons rappelé au Recteur de l'académie d'Amiens - lors de sa venue à Gouvieux en janvier - notre attachement à nos écoles de quartier et notre soutien à l'école de Chaumont, une classe de cette dernière ayant déjà été menacée de fermeture en 2023. Malheureusement, le couperet est tombé le 6 février avec l'annonce de la fermeture de plus de 500 classes prévues dans la région Hauts-de-France dont 63 dans l'Oise parmi lesquelles figurent une classe de l'École de Chaumont et 2 classes à Chantilly.

Nous nous opposons à la fermeture de cette classe qui va à l'encontre de notre politique d'écoles de quartier.

La mobilisation qui s'en est suivie à Beauvais le 16 février, avec la présence de la Maire-Adjointe en charge de l'enfance - Laurence Naegert, le soutien sans équivoque de la Présidente du département de l'Oise - Nadège Lefebvre, et de deux sénateurs de l'Oise - Olivier Paccaud et Sylvie Valente-Le Hir - n'ont pas permis de faire revenir l'Éducation Nationale sur cette décision unilatérale.

Thomas Iraçabal
pour le Groupe Heureux à Gouvieux

TRIBUNE ENSEMBLE POUR GOUVIEUX

Chères Godviciennes, Chers Godviciens,

Une nouvelle commission a vu le jour au sein de notre municipalité, elle concerne la santé.

Monsieur le maire nous a présentés dans un premier temps les chiffres de couverture des généralistes exerçant sur notre bassin de vie et plus particulièrement sur notre commune. En comparaison avec d'autres communes, il a estimé que nous avions la chance d'avoir un nombre assez satisfaisant de médecins généralistes.

J'ai toutefois signalé que plus aucun médecin ne prend de nouveau patient, sans compter ceux qui se sont déconventionnés et dont le tarif est monté à 55 euros la consultation. Ils sont environ 3 000 en France. Cette hausse de tarif laisse malheureusement un très grand nombre de patients sans médecin référent car la CPAM ne rembourse qu'à hauteur de 0,61 centimes une consultation de secteur 3.

J'entends bien que le tarif d'une consultation n'a malheureusement pas suivi l'inflation qui monte grandement année après année, cependant pratiquer une médecine à deux vitesses n'est pas à mon sens la solution.

De ce constat, la majorité municipale a lancé une grande réflexion, avec l'opposition, pour travailler sur tous les leviers qui pourraient rendre attractive notre ville pour les futurs médecins.

Je ne manquerai pas de vous préciser les pistes évoquées dans ma prochaine tribune.

Le deuxième sujet concernait la pérennité de l'hôpital des Jockeys (CMCJ) qui a été mis en redressement judiciaire. L'aide financière et le support de la CCAC restent la piste la plus privilégiée, pour que cet accès au soin, qui reste primordial pour le sud de l'Oise reste ouvert. La fréquentation du centre de soins non programmés, depuis son ouverture, en est la preuve.

Je reste bien entendu à votre écoute par téléphone ou par mail.

Merci pour votre lecture.

Sylvain Duyck
Pour Ensemble Pour Gouvieux
Sylvain.duyck60@gmail.com
Tél. : 06 43 72 36 67

TRIBUNE GOUVIEUX AVEC VOUS

Ce n'est pas moi, c'est l'autre !

Après l'école de Chaumont, nous allons assister à la même position de la majorité sur le thème de la santé où ce n'est pas de leur faute mais de celle des autres !

Que fait la majorité pour tout mettre en œuvre et maintenir l'école de Chaumont à part dire que c'est la faute de l'éducation nationale. Bien sûr qu'il existe des solutions comme installer une cantine pour tous... Mais le maire, ou plutôt l'ancien maire - car le nouveau maire est complètement absent - souhaite fermer cette école en faisant porter la responsabilité sur l'éducation nationale. Il va bien falloir un jour assumer ses choix : nous savons tous que nos écoles publiques se vident à Gouvieux au profit du privé pour des raisons de choix politiques portés par l'actuelle majorité municipale !

Dans le domaine de la santé, c'est pareil ! Ce n'est pas moi, c'est l'autre ! Nous avons interpellé l'ancien maire lors d'une question orale le 15 mars 2023. Question qui ne se voulait en aucun cas polémique, mais la réponse fut toute autre chose : d'une simple question portant sur le départ de médecins généralistes et spécialistes, le maire de l'époque nous fait dire que dans notre question on voudrait affirmer qu'il « se fiche de la santé des concitoyens » et nous explique tout ce qu'il a fait pour l'hôpital des Jockeys dont on connaît la période difficile qu'il traverse actuellement. Un an déjà que la question a été posée... nous constatons le départ prochain de professionnels de santé et rien n'est fait ! Parions que le nouveau maire fera de même. Nous pouvons tout de même nous réjouir qu'une réunion de travail sur le thème de la santé à Gouvieux s'est tenue début février. Enfin !

Cette attitude n'est pas notre vision de défense des sujets locaux, nous préférons proximité et écoute ! Proximité en répondant aux attentes des habitants de notre commune et écoute en allant à leur rencontre : c'est bien une autre manière de voir les choses !

Manoëlle Martin - 06 12 19 10 94
Frédéric Gondron - 06 83 01 42 82
Yannick Peju - 06 87 50 69 60
Anthony Araujo-Lafitte - 06 99 59 13 94
gouvieuxavecvous@gmail.com

LE CARNET

Naissances du 22 novembre 2023 au 31 janvier 2024

29 novembre : Lysandre Adelin
11 décembre : Gaspard Portier Trouve
31 janvier 2024 : Adem Nouri

Mariages du 1^{er} DÉCEMBRE 2023 au 31 janvier 2024

20 janvier 2024 : Yuri Melo de Lucena et Sarah Hodin
27 janvier : Hervé Legrand et Claire Bedonski

Décès du 29 novembre 2023 au 31 janvier 2024

29 novembre : Jean-Pierre Saguet, 80 ans
1er décembre : Arlette Mangou veuve Lucas, 91 ans
1er décembre : Jean-Paul Cousin, 77 ans
6 décembre : François Puppink, 89 ans
6 décembre : Marguerite Hourcade veuve Aduriz, 91 ans
10 décembre : Justino Domingues, 83 ans
11 décembre : Renée Haznadaroff-Bobin veuve Rafa, 92 ans

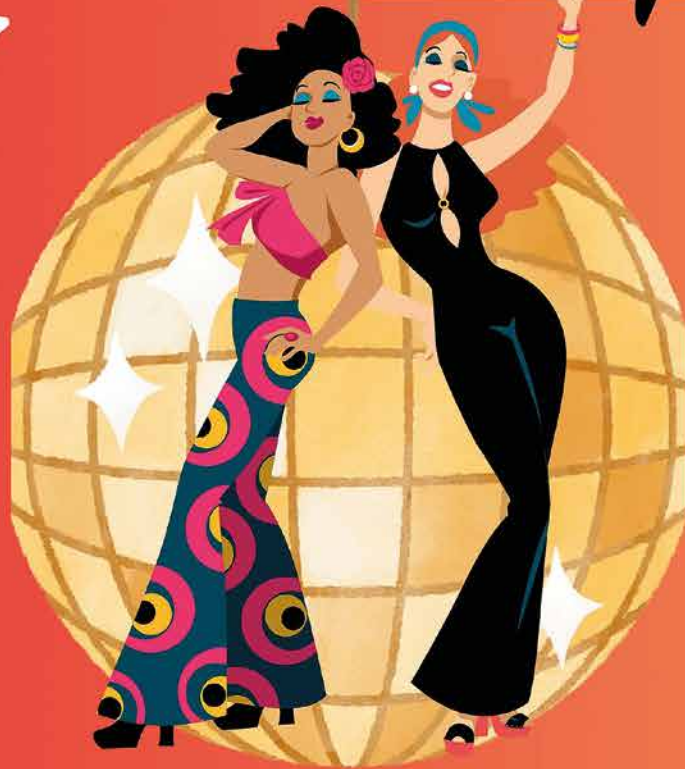
12 décembre : Jacques Galmiche, 86 ans
14 décembre : Rosita Parola épouse Saint, 84 ans
19 décembre : Micheline Bourdond'hui veuve Dehard, 84 ans
24 décembre : Raymonde Beaurain veuve Beaurain, 87 ans
27 décembre : Bruno Croupat, 62 ans
31 décembre : Jean-Marie Arrosères, 84 ans
3 janvier 2024 : Jean Michel, 85 ans
4 janvier : Fernande Cauchez veuve Cersault, 74 ans
11 janvier : Florent Hutin, 64 ans
15 janvier : Salvatore Loddo, 74 ans
18 janvier : Yvonne Gragnani veuve Le Boudier, 97 ans
22 janvier : Nathalie Caix, 56 ans
26 janvier : Thi Kim Dung Nguyen, 65 ans
26 janvier : Christa Hartl veuve Duval, 81 ans
28 janvier : Marcel Hayot, 84 ans
30 janvier : René Banwart, 80 ans

TABLEAU DE BORD DES ASSISTANTES MATERNELLES DU 3^E TRIMESTRE 2023

- Assistantes maternelles en activité : 63
 - Enfants gardés : 208 (dont 23 extérieurs)
- Dont :
- *Enfants non scolarisés* : 105 (dont 18 ext.)
 - *Enfants scolarisés* : 103 (dont 5 ext.)
 - en maternelle : 74
 - en élémentaire : 29
 - Enfants gardés chez une assistante maternelle hors Gouvieux : 5 BB et 1 P
 - Provenance des assistantes maternelles :
 - 3 de Chantilly / 1 de Prény / 1 de Saint-Maximin

Soirée DISCO Années 80

Gouv'Night fever



Samedi 30 mars - 21h

Salle des fêtes de Gouvieux

Entrée à 15 € - 10 € moins de 12 ans

Bar sur place

Billetterie



EMANESCENCE

CRÉATEUR D'UNIVERS MULTIMÉDIAS DÉJÀ 2014

Gouvieux